

LETTRÉ ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU KAZAKHSTAN À LA CONFÉRENCE, TRANSMETTANT LE TEXTE DU COMMUNIQUÉ DES CINQ ÉTATS D'ASIE CENTRALE, ADOPTÉ À LA RÉUNION RÉGIONALE DES NATIONS UNIES SUR LES ARMES LÉGÈRES EN ASIE CENTRALE, QUI S'EST TENUE DU 16 AU 18 MARS 2004 À ALMATY (KAZAKHSTAN)

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte du communiqué des cinq États d'Asie centrale, adopté à la Réunion régionale des Nations Unies sur les armes légères en Asie centrale, qui s'est tenue à Almaty du 16 au 18 mars 2004.

La Réunion a été organisée par le Gouvernement kazakh, conjointement avec le Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU, par le biais du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, et était coparrainée par le Gouvernement japonais.

La Réunion avait principalement pour but d'aider les pays d'Asie centrale à étudier en détail le Programme d'action en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, adopté à la Conférence des Nations Unies qui s'est tenue du 9 au 21 juillet 2001 à New York.

Ont assisté à la Réunion les délégations des États d'Asie centrale, des experts de l'Afghanistan, de l'Indonésie et du Japon, ainsi que des représentants du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, du PNUD, de l'OSCE, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, du Comité australien membre du conseil de sécurité et de coopération dans l'Asie et le Pacifique, de l'*International Crisis Group* et de l'*International Alert*.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte du communiqué des cinq États d'Asie centrale, adopté à la Réunion régionale des Nations Unies sur les armes légères en Asie centrale, soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Kazakhstan
(Signé) Nurlan **Danenov**

COMMUNIQUÉ*

des cinq États d'Asie centrale, adopté à la Réunion régionale des Nations Unies sur les armes légères en Asie centrale

16-18 mars 2004

Almaty (République du Kazakhstan)

La Réunion régionale des Nations Unies sur les armes légères en Asie centrale s'est tenue du 16 au 18 mars 2004 à Almaty (Kazakhstan). Elle a été organisée par le Gouvernement de la République du Kazakhstan, conjointement avec le Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU, par le biais du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, et parrainée par le Gouvernement japonais.

Les délégations des pays de la région d'Asie centrale et de l'Asie et du Pacifique, les chefs de missions diplomatiques accréditées auprès de la République du Kazakhstan et les représentants d'organisations internationales et non gouvernementales ont assisté à la Réunion.

La Réunion a entendu les exposés des représentants de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République du Tadjikistan, du Turkménistan, de la République d'Ouzbékistan, d'experts de l'Afghanistan, de la République d'Indonésie et du Japon, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, du Département des affaires de désarmement de l'ONU et du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, ainsi que du Comité australien membre du Conseil de sécurité et de coopération dans l'Asie et le Pacifique, de l'*International Crisis Group* et de l'*International Alert*.

Pendant ses trois jours de session, la Réunion a donné lieu à un échange de vues fructueux sur le renforcement de la coopération régionale visant à prévenir le commerce illicite d'armes légères. Ayant débattu des moyens éventuels de renforcer la coordination entre organismes de répression et autres organismes pertinents des États d'Asie centrale, les participants ont reconnu qu'il leur fallait intensifier leur coopération. En particulier, l'entente s'est faite sur l'adoption d'actions communes dont celles-ci:

a) Des enquêtes pour identifier et fermer les voies de contrebande et pour éliminer toutes autres formes d'exportation ou d'importation illégale de ces armes en provenance ou à destination d'Asie centrale;

b) La prise de mesures préventives contre le vol et la perte d'armes légères et de leurs munitions dans les dépôts, arsenaux, zones interdites et autres magasins d'armements;

* Ce texte a été publié initialement le 8 avril 2004 comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, sous la cote A/58/763-S/2004/282.

c) Le développement de la coopération internationale et régionale entre les organismes de répression et autres organismes pertinents des États d'Asie centrale pour surveiller le passage d'armes légères illicites;

d) L'investigation et la répression des crimes liés au commerce illicite d'armes comme le terrorisme, le trafic de drogues et la criminalité organisée;

e) L'établissement d'un mécanisme d'échanges réguliers de renseignements pertinents qui pourra porter sur le courtage illicite d'armes légères dans la région;

f) La promotion de la coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour appliquer le Programme d'action en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

Les participants à la Réunion régionale ont confirmé le rôle moteur de l'Organisation des Nations Unies dans l'application d'une solution globale au problème des armes légères et ont appuyé son rôle de coordonnateur dans ce domaine, surtout s'agissant du problème de leur commerce illicite.

Les représentants des États d'Asie centrale et les participants à la Réunion ont conclu que la Réunion régionale sur les armes légères, tenue du 16 au 18 mars 2004 à Almaty (Kazakhstan), a apporté une importante contribution à l'application du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, adopté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (New York, 9-20 juillet 2001).

Les participants à la Réunion régionale ont exprimé leur profonde gratitude au Gouvernement de la République du Kazakhstan pour les excellentes dispositions qu'il a prises en vue de la Réunion ainsi que pour l'accueil qu'il leur a réservé.

Almaty
Le 18 mars 2004
